

Airbus et les Hauts-de-France étudient la possibilité de livraisons par drone

Par Le Figaro avec AFP | Publié le 17/06/2019 à 19:26

Airbus (<http://bourse.lefigaro.fr/indices-actions/actu-conseils/airbus-la-commande-geante-de-la-chine-ameliore-encore-la-visibilite-6646245>), et les Hauts-de-France vont étudier la possibilité de livraisons par drone dans la région avec un «objectif opérationnel» à «très court terme», ont-ils annoncé aujourd'hui dans un communiqué commun. L'entreprise et la Région ont ainsi signé un accord afin «d'évaluer le potentiel de développement économique de la livraison par air à l'échelle régionale», ont-ils indiqué. Les Hauts-de-France et Airbus Defence and Space, à travers sa filiale Survey Copter, «mènent ensemble une étude de faisabilité de cette exploitation dans le cadre de la réglementation européenne».

LIRE AUSSI - L'Airbus A400M retrouve enfin de l'altitude (<http://www.lefigaro.fr/societes/l-airbus-a400m-retrouve-enfin-de-l-altitude-20190614>).

L'objectif des Hauts-de-France «est de devenir le hub de la logistique en Europe», dans ce cadre, le territoire soutient «la réalisation, sur l'emprise de l'ancienne base aérienne de l'armée de l'air de Cambrai, du pôle e-valley», un pôle logistique axé «sur les nouveaux services d'e-commerce». Pour cette activité, la livraison par air constitue «un axe innovant de développement». Cette étude est lancée sur six mois «afin d'identifier les besoins des opérateurs économiques du territoire», «les concepts et solutions techniques y répondant», tout en faisant «un état actuel et prospectif de la réglementation en vigueur». Cet accord permet à Airbus d'augmenter «sa présence dans les drones civils professionnels certifiés à vocation industrielle».